



Pousée à la démission par son supérieur

Par **moustikotaf_old**, le **22/12/2007 à 20:27**

Bonjour, rnJe suis une jeune femme africaine qui a obtenu un CDI (depuis Décembre 2006) dans une grande entreprise française après mon diplôme d'ingénieur.rnDès mes premiers contacts avec mon n+1 (supérieur hiérarchique direct), il m'a fait comprendre qu'il ne m'avait pas personnellement embauchée et que cela constituait une entrave au type de mission qu'on me donnerait. Et donc, depuis le premier jour, les choses ne se sont jamais vraiment passées avec mon supérieur. Je n'avais pas rencontré le n+1 pendant les entretiens d'embauche.rnLe plus difficile ne fut cependant pas les conditions de travail mais surtout les paroles et remarques déplaisantes de mon chef. rnJe vous raconte par exemple quelques "incidents" rn- J'ai vu un fournisseur dans nos locaux et j'ai demandé (sans que le fournisseur ne l'entende) à un collègue si il y avait des raisons que ce fournisseur y ait accès vu que cela est interdit. quelques instants plus tard, mon chef sort et s'écrit devant tout le monde (fournisseur inclu) : "ok, si tu te plains parce qu'il ne t'a pas salué en rentrant, la prochaine fois, je lui dirai de te rouler un pelle..."rn- Je partais en congés, mon chef a dit devant plusieurs personnes "vas-y, et si tu es mal baisée (vraiment désolée pour ce mot, mais il l'a dit) fais moi appel.rnVu les conditions de travail qui se dégradent, j'ai fait une demande de mobilité à mon n+1 qui m'a fait savoir que mon poste ayant été "créé" par mon n+1, il ne pouvait pas accepter et que au départ du n+2, il me signerait les documents qu'il faudrait pour partir travailler à Paris dans la même entreprise.rnDès cette démarche, mon n+1 a dit à tout le service que je voulais les quitter et partir travailler ailleurs. Mes conditions de travail ont été rendues difficiles par les remarques et autres agissements de mon n+1 pour qui j'étais "une petite fille qui ne peut pas le faire changer" (j'ai 24 ans). rnCet homme m'a poussé à bout en proférant à mon égard des injures à peine voilées. Il rejetait d'office tout travail que je fournissais. Et il a fini par ne plus me donner de tâches. j'ai dû poser ma démission. il a fait savoir au gestionnaire des ressources humaines qu'il ne souhaitait plus me voir dans ses locaux et que je ne devais pas faire ma période de préavis. Après explications au gestionnaire des ressources humaines, il m'a dit que je pouvais ne pas travailler pendant mon préavis (mais que je serai payée). il a aussi dit qu'il

m'accompagnerait récupérer mes affaires.